

DIRECTION OPERATIONNELLE DE RELIZANE

Réf : AT/DO/10/2019

Date : 21/10/2019

A

Monsieur le gérant de l'entreprise BENGHENIA Norredine

Demeurant à : Rue des jardins Relizane

Objet : MISE EN DEMEURE

- Vu le contrat N° 53/2019 ayant pour objet la réalisation des travaux canalisations urbaines
- Vu les bons de commande N°190380 du 14/10/2019 , N° 190380 du 14/10/2019 et les ordres de services de démarrage des travaux respectifs N°167 du 08/09/2019 et N°168 du 08/09/2019 relatifs aux travaux sus cités sis Cités SN Métal 50 Logts -50 Logts Mesbah -150 Logts Hamri -170 Logts Medjadji -50 Logts Benrekhrek + Adda Ouadah +500 Logts Socials et SN Métal sociale 800 Logts CATIC Relizane
- Vu le retard dans l'exécution des travaux .
- Vu le manque de moyens humains et matériels selon les engagements du présent contrat

L'entreprise **BENGHENIA Norredine** est mise en demeure afin de prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de renforcer le chantier pour la finalisation des travaux et ce dans un délais de huit (08) jours conformément aux clauses du présent contrat .



Directeur Opérationnel
de Relizane
BOUFEDJI Mohamed